



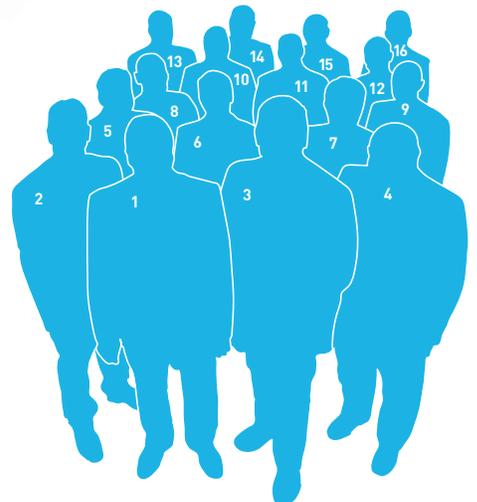
# Conseil d'administration



1. Peter Clarke  
*Président*
2. Roger Pelissero  
*Ontario*
3. George MacLeod  
*Nouveau-Brunswick*
4. Fred Krahn  
*Colombie-Britannique*
5. Scott Brookshaw  
*Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles (secteur du classement)*
6. Leith Murray  
*Île-du-Prince-Édouard*

7. John Penner  
*Territoires du Nord-Ouest*
8. Regan Sloboshan  
*Saskatchewan*
9. Joseph R. W. Smallwood III  
*Terre-Neuve-et-Labrador*
10. Ben Waldner  
*Alberta*
11. Glen Jennings  
*Nouvelle-Écosse*
12. Emmanuel Destrijker  
*Québec*

13. Brad Lawson  
*Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles (secteur des couvoirs)*
14. Wayne Beggs  
*Association des consommateurs du Canada*
15. Kurt Siemens  
*Manitoba*
16. Mike Vanderpol  
*Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles (secteur de la transformation)*



# Table des matières



**2**

Message du président

**4**

Message du chef de la direction



**6**

Viabilité de l'industrie

**18**

Appui public et licence sociale



**28**

Croissance et innovation

**36**

Excellence organisationnelle



*Le quarante-troisième rapport annuel des Producteurs d'œufs du Canada (exploité sous le nom Office canadien de commercialisation des œufs) a été préparé à des fins de présentation au ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et au Conseil des produits agricoles du Canada.*



## Message du président

Si vous aimez les œufs et la production d'œufs et voulez poursuivre comme moi la fière tradition que nous avons au Canada, vous avez sûrement éprouvé l'an passé des craintes à propos de l'avenir.

Les négociations en vue de l'établissement du Partenariat transpacifique (PTP) ont suscité naturellement des critiques plus enflammées que jamais. Contrairement à ce que prétendent leurs discours commodes et simplistes, la gestion de l'offre ne contrôle pas l'offre. Elle n'entraîne pas non plus des hausses de prix et elle ne bloque pas les ententes commerciales. La gestion de l'offre fait en sorte qu'il y ait des fermes partout au pays. Elle signifie que l'un des aliments de base les plus convoités du Canada peut être produit localement et à des prix abordables. Elle fait en sorte que chaque producteur dans le système investit dans le bien-être des animaux nationaux et dans les programmes de salubrité des aliments, la recherche industrielle, les fonds de gestion du risque et d'autres mesures d'opérations commerciales responsables pour nous aider à fournir constamment les produits frais de haute qualité qu'attend la population canadienne.

Si vous cherchez à comprendre l'entente proposée au-delà des clameurs, vous découvrirez que le PTP, une fois ratifié, promet d'offrir de nombreux avantages au secteur agricole et à l'économie canadienne. Le résultat, même s'il y aura des incidences pour nous, montre que l'industrie canadienne des œufs continuera à faire partie intégrante de l'avenir agricole du pays tout en permettant aux autres secteurs de bénéficier du marché d'exportation.

De même, en 2015, que vous ayez été directement touchés par les éclosions en Colombie-Britannique ou en Ontario, ou que vous ayez été témoins de la crise inouïe qu'ont connue les États-Unis, nous avons été affectés par les effets désastreux de la manifestation d'influenza aviaire. Étant donné la gravité de la manifestation d'influenza aviaire, je suis fier de l'investissement que nous avons effectué dans les efforts de recherche menés par le Egg Industry Centre et du protocole d'entente que nous avons signé avec les États-Unis et le Mexique pour adopter des approches de collaboration nous permettant de comprendre et d'atténuer les risques.

La pensée des pertes considérables que nous aurions pu subir du fait du PTP ou de la manifestation d'influenza aviaire nous permet de mettre d'autres enjeux en perspective. Les administrateurs autour de la table du conseil d'administration des Producteurs d'œufs du Canada comprennent cette situation. C'est justement pour cette raison que nous avons affronté ces enjeux, tout en continuant de faire ce que nous faisons le mieux – améliorer constamment nos opérations et la société où nous faisons des affaires.

Nous avons élargi et consolidé de nombreux partenariats qui ont permis d'offrir notre produit et nos compétences à ceux qui en ont le plus besoin. Par l'intermédiaire de divers

organismes et programmes nous faisons en sorte que les Canadiens les plus vulnérables de tous les âges puissent avoir accès à la valeur nutritive naturelle des œufs. Et, par le truchement de la Fondation internationale des œufs, nous appuyons des projets qui visent le développement des fermes ovoicoles et de l'industrie des œufs dans les pays en développement par des exploitations viables.

Dans le cas d'un tel projet, Heart for Africa au Swaziland, nous avons inscrit une réalisation formidable. Au cours de l'année 2015, notre collecte de fonds nous a permis d'amasser 650 000 \$ consacrés à transformer une parcelle de terrain stérile en deux exploitations de ponte remplies de poules pondeuses. Nous pouvons concentrer le gros de nos efforts sur la production des meilleurs œufs possibles pour les Canadiens, mais nos transferts de connaissances et d'expertise n'ont pas de frontière.

Comme toute autre industrie, certains aspects de nos opérations exigent que nous y prêtions attention – les transitions en matière de logement, les améliorations des codes de pratique, la fabrication de nouvelles variétés de produits et la mobilisation de la science pour des innovations inédites. Nous accordons à ces éléments l'attention qu'ils méritent en menant des consultations additionnelles dans l'ensemble de notre industrie et dans toute la chaîne d'approvisionnement, en élargissant notre programme des chaires de recherche, et en faisant appel à notre grand réseau international et à nos contacts pour anticiper de quelle façon les tendances mondiales nous toucheront chez-nous.

J'ai le sentiment que notre parcours, celui d'une industrie agricole prospère, se renforce continuellement. Nous avons une riche histoire et nous avons surmonté de nombreux obstacles pour nous situer comme une industrie qui met en œuvre l'une des approches de l'agriculture les plus singulières du monde entier. Nous avons un produit formidable – un produit dont le potentiel nutritif représente ce dont des gens du monde entier ont désespérément besoin.

Je veux remercier de leur engagement constant envers la réalisation de notre mission, le personnel de nos bureaux national et régionaux. Ces employés appuient continuellement nos intérêts, promeuvent notre produit et notre industrie, guident l'élaboration des politiques et peaufinent des processus qui nous poussent à être meilleurs. Il est rassurant pour ceux qui travaillent fort tous les jours dans leur exploitation agricole, que ces employés compétents fassent partie de notre équipe, et nous aident à tracer un avenir meilleur pour les Canadiens, nos consommateurs, nos partenaires et nous-mêmes.

Merci spécialement à mes collègues au sein du conseil d'administration des Producteurs d'œufs du Canada qui consacrent bénévolement un temps considérable – aux réunions du Conseil, dans les travaux des comités, dans les relations publiques, ou dans l'exécution de projets au pays et à l'étranger. Saluons 2015, une année difficile qui s'est terminée sur une note encourageante. Et voyons comment nous pouvons miser sur ce moment décisif de notre histoire pour remporter de nouveaux succès en 2016.

**Peter Clarke**  
Président



## Message du chef de la direction

Il ne faut pas se le cacher : l'année dernière a été éprouvante. Nous avons connu des tensions toute l'année – d'une part, nous valorisons les œufs comme un aliment sain, naturel, et plus important que jamais, mais, d'autre part, notre façon de produire cette denrée extrêmement précieuse menaçait les autres.

Cette pression ne s'est sans doute manifestée nulle part aussi vivement que dans le contexte du commerce international. Après de nombreux moments de tensions et des rencontres de ministres à divers endroits sur la planète, le Partenariat transpacifique (PTP), une entente commerciale qui englobe 40 % du PIB mondial, a été entériné.

Si cette entente promet d'apporter des bénéfices importants pour l'économie canadienne, elle aura tout de même un impact sur l'industrie de l'œuf au Canada. En raison des importations d'œufs supplémentaires, les Canadiens achèteront plus de produits importés que leur consommation normale reposant sur l'achat local. Cependant, nous sommes assurés que la résilience et la croissance de notre industrie atténueront l'impact de ces importations sur les producteurs que nous représentons.

Cette confiance se fonde en partie sur le fait qu'en 2015 nous avons enregistré une augmentation de 1,6 % des ventes au détail des œufs de consommation, ce qui porte à 22,2 % la croissance de l'industrie de l'œuf au cours des neuf dernières années. Un tel succès est toujours attribuable à la demande accrue d'aliments nutritifs et riches en protéines chez les consommateurs.

De fait, les tendances observées chez les consommateurs au développement des connaissances sur l'alimentation et la cuisine sont si marquées qu'en 2015 nous avons créé et lancé EggcentricTV, un réseau spécialisé totalement consacré aux œufs. Cette chaîne fait connaître des recettes et des conseils relatifs à l'utilisation des œufs dans la cuisine, provenant de POC, des offices de producteurs d'œufs et de diverses personnes d'influence présentes dans les médias sociaux et de chefs célèbres, afin d'encourager les consommateurs à explorer de nouvelles façons de savourer les œufs.

La difficulté que nous avons connue à répondre aux demandes du marché croissant en 2015 continue naturellement de nous préoccuper. La production doit suivre le rythme de la croissance constante de la demande concernant nos produits dans la population canadienne. Nous pouvons importer et nous importons effectivement des États-Unis – tant pour satisfaire aux obligations des échanges commerciaux que pour remédier aux pénuries. Mais les consommateurs canadiens préfèrent les produits nationaux et la crise de la manifestation d'influenza aviaire aux États-Unis nous a rappelé fortement que leur offre ne va pas de soi.

Cette difficulté a mis en relief la nécessité constante de travailler de manière concertée dans l'ensemble de l'industrie pour accélérer la répartition et la production afin de satisfaire le marché croissant du Canada.

Dans le cadre de ces efforts, nous avons élaboré ensemble un certain nombre de mesures à court et à long terme pour remédier à la situation de l'offre. Nous avons également continué à accorder la priorité au contrôle des coûts de notre Programme de produits industriels. Jusqu'ici, grâce à l'impact positif des projets d'accord des entreprises de traitement, des frais de service et d'optimisation des fourchettes de prix et d'autres projets, nous avons réalisé des économies de l'ordre de 22 à 23 millions de dollars par année, ce qui revient à une réduction globale d'environ 8 % des coûts.

Mais ce qui est devenu encore plus clair en 2015, c'est que nos consommateurs et nos intervenants veulent avoir bien plus que la stabilité des prix pour les œufs et la responsabilité financière et l'efficacité de l'ensemble de l'industrie. Les Canadiens s'attendent à voir clairement que les organismes sont engagés au service d'un bien supérieur dans la société.

Notre feuille de route est éloquent à cet égard. Nous convenons que nous faisons beaucoup de choses en tant qu'industrie pour gagner la confiance du public et honorer notre mandat social. De fait, l'engagement que nous avons pris il y a longtemps de nous améliorer continuellement et de faire les choses qui s'imposent a été renforcé cette année, pendant notre exercice de planification stratégique de 2015, et il a été formulé dans une vision et une mission nouvelles exposées dans ce document.

Le nouveau gouvernement canadien a placé la barre très haute en ces matières, spécialement en ce qui a trait aux attentes concernant la transparence et la reddition de comptes. Ces notions ont été abordées plus tôt en 2015 au cours d'une réunion des ministres de l'Agriculture fédéral, provinciaux et territoriaux, où l'idée d'une stratégie nationale autour de la confiance et de l'approbation de la population a pris racine. Les POC prendront part à ce processus, et ils ont été invités expressément en raison de notre leadership et de l'exemple que nous donnons – non seulement par nos partenariats avec le Club des petits déjeuners du Canada, Déjeuner pour apprendre, les Banques alimentaires du Canada, Canadian Food For Children et Heart for Africa, mais également par nos programmes de soins des animaux et de salubrité des aliments et de traçabilité ainsi que par divers investissements importants dans la recherche.

Notre engagement envers ces organismes et ces initiatives au pays et à l'étranger mérite d'être souligné. Le bon travail que nous accomplissons nous attire beaucoup de respect des consommateurs, des intervenants et des décideurs. Chez le personnel un peu partout au pays, la manière dont les producteurs d'œufs du Canada donnent en retour à la société est une grande source de fierté pour des professionnels hautement qualifiés. Et notre engagement sur le plan international élargit le rôle planétaire du modeste aliment qu'est l'œuf et constitue l'antidote parfait pour les critiques qui estiment qu'une industrie à portée strictement nationale n'est plus pertinente dans l'économie mondiale d'aujourd'hui.

En tant que chef de file dans la production alimentaire, nous miserons sur nos réalisations de 2015 et sur notre résilience éprouvée pour nous présenter de nouveau et raconter notre parcours au nouveau gouvernement fédéral, au Canada urbain et à beaucoup d'autres intervenants en 2016. Nous avons l'un des meilleurs produits au monde, des producteurs formidables, un personnel motivé et talentueux et des possibilités illimitées d'amélioration – pour le bien-être des gens de partout qui peuvent bénéficier de nos œufs, pour nos connaissances et nos compétences, et pour la société où nous œuvrons.

**Tim Lambert**  
Chef de la direction

# 01



## Viabilité de l'industrie

### Jeter les assises d'une croissance additionnelle et future

Depuis les quelques dernières années, la demande d'œufs de consommation est à la hausse et les ventes d'œufs ont atteint un niveau sans précédent. En fait, l'année 2015 marque la neuvième année consécutive de croissance pour l'industrie canadienne des œufs. Même suite aux allocations additionnelles, l'augmentation de la demande d'œufs de consommation a dépassé la capacité de l'industrie d'y répondre à même les niveaux actuels de production, donnant ainsi lieu à une crise d'approvisionnement. Les importations d'œufs de consommation en provenance des États-Unis ont atteint un niveau record et la situation a été exacerbée davantage lors de la manifestation d'influenza aviaire au printemps de 2015.

Les POC ont maintenu leur engagement à travailler avec diligence avec les intervenants de l'industrie et le Conseil des produits agricoles du Canada (CPAC) à mesure que la situation entourant l'offre a aggravé les enjeux à long terme pour l'industrie tout au cours de l'année. Un certain nombre d'initiatives ont été amorcées pour alléger la situation avec, comme objectif ultime, de placer plus d'oiseaux en poulailler et répondre à la demande croissante avec des œufs produits au Canada. Moyennant l'appui des offices de producteurs d'œufs, le Conseil d'administration des POC a, en décembre, convenu à l'unanimité d'accroître le seuil d'utilisation des contingents de 97 à 100 %. Il est estimé que l'adoption d'un seuil d'utilisation de 100 % en 2016 résultera en un placement de 661 053 pondeuses supplémentaires qui produiront environ 1,1 million de boîtes additionnelles d'œufs par année.

Le Conseil des POC a aussi approuvé l'inclusion d'un élément visionnaire dans toutes les demandes futures d'allocation de contingents. Cet élément cerne la croissance sur le marché en utilisant des outils de prévision pour estimer la disparition sur le marché de table durant l'année en cours et un facteur de croissance élaboré en collaboration avec les secteurs de la transformation et du classement pour l'année qui vient.

Compte tenu de ce qui précède, le Conseil d'administration des POC a été heureux du fait que le CPAC ait accordé son approbation préalable aux demandes suivantes d'allocation de contingents en 2015 :

| Date      | Allocation                                                                        | Entrée en vigueur  |
|-----------|-----------------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| Avril     | 751 584 poudeuses des contingents réglementés                                     | Semaine 21 de 2015 |
| Septembre | 900 000 poudeuses des contingents spéciaux pour les besoins temporaires du marché | Semaine 33 de 2015 |
| Décembre  | 728 050 poudeuses des contingents réglementés                                     | Semaine 1 de 2016  |

Il s'agit d'un jalon important qui reflète l'aptitude de notre industrie à accroître la production en réponse aux besoins croissants des Canadiens.

## Autres épargnes identifiées dans le Programme de produits industriels

Au cours des dernières années, de nombreuses mesures ont été prises pour réaliser des épargnes et des gains d'efficacité additionnels dans le Programme de produits industriels (PPI) des POC. Trois projets ont été accélérés et mis en œuvre depuis 2013 et un quatrième, lancé en 2015, a pour objectif de cerner une portion des coûts nécessaires pour maintenir et soutenir le système de la gestion de l'offre dans le coût de production. À ce jour, entre 22 et 23 millions de dollars par année ont été épargnés grâce à une variété de projets de viabilité, ce qui représente une réduction générale d'environ 8 % dans les coûts.

Au cours des dernières années, de nombreuses mesures ont été prises pour réaliser des épargnes et des gains d'efficacité additionnels dans le Programme de produits industriels des POC.



Épargnes de  
**22 à 23 millions de dollars**  
par année dans le PPI

## Dévastation des fermes américaines attribuable à l'influenza aviaire

La manifestation d'une souche hautement pathogène d'influenza aviaire aux États-Unis au printemps dernier a exercé une incidence très sérieuse sur l'industrie nord-américaine. La maladie s'est propagée très rapidement, obligeant les producteurs d'œufs et de volaille à abattre des millions d'oiseaux à l'échelle du pays. Plus de 36 millions de poules pondeuses ont été décimées, l'influenza aviaire affectant les producteurs américains, surtout dans le Midwest où la production d'œufs est plus concentrée.

## Équipe d'intervention mobilisée durant la manifestation d'influenza aviaire

En mai 2015, les POC ont activé un groupe de travail (l'Équipe d'examen de l'approvisionnement national d'œufs II) comme résultat de la manifestation d'influenza aviaire aux États-Unis. L'équipe, formée de représentants de l'industrie, du personnel et du CPAC, a procédé à la mise en œuvre réussie d'une variété de solutions visant à atténuer la crise d'approvisionnement.

En guise d'exemple, suite à la manifestation d'influenza aviaire, le prix Urner Barry pour les œufs de décoquillage qu'utilisent les transformateurs a passé d'environ 0,60 \$ US à 2,36 \$ US en moins d'un mois avant d'atteindre le niveau sans précédent de 2,38 \$ US la douzaine en été. Ces prix élevés ont sérieusement affecté le marché canadien de la transformation et ont compliqué l'obtention d'approvisionnements adéquats. En mai 2015, les POC et le CCTOV ont convenu d'une initiative de prix bas/élevés devant accroître la stabilité et atténuer les risques financiers pour le secteur de la transformation d'œufs en ces temps de fluctuations extrêmes dans les prix.

La collaboration et les efforts déployés à l'échelle de l'industrie ont davantage rehaussé la ténacité de l'industrie canadienne des œufs en cette période de crise. Le groupe de travail poursuit son suivi de la situation et son évaluation d'une variété de scénarios.



Lorsqu'on leur  
donne le choix,  
**82 %**  
des Canadiens  
choisissent des  
aliments produits  
localement

## Le processus du coût de production est adapté selon les changements dans l'industrie

Le coût de production (CDP) est calculé d'après les coûts associés à la production d'une douzaine d'œufs (c'est-à-dire la moulée, les pondeuses, la main-d'œuvre, les frais d'exploitation et les investissements en capitaux). Le Comité du CDP du Conseil d'administration des POC a suggéré une étude élargie du CDP qui cernerait à la fois les élevages en logements conventionnels et aménagés. La planification de l'étude à venir poursuit son cours et le calendrier des différentes phases qui consistent en le travail sur le terrain, l'analyse des données et la mise en œuvre est actuellement sous étude.

## Améliorations au Programme national de soins aux animaux

En 2015, le Programme national de soins aux animaux des POC a été considérablement amélioré par l'ajout d'audits par de tierces parties, la certification de la Professional Animal Auditor Certification Organization (PAACO) pour les inspecteurs des POC et de nouveaux éléments, y compris des dispositions d'inspection routinière, un plan d'euthanasie et des lignes directrices régissant la manipulation, la capture et le chargement. Ces nouveaux éléments servent à raffermir le programme et ont été accompagnés de vidéos de formation afin de transmettre les plus récentes exigences aux producteurs et assurer, de ce fait, une compréhension uniforme à l'échelle du pays.

Une équipe d'examen du bien-être des animaux a été chargée du suivi de la recherche émergente amorcée en 2015. L'équipe est formée d'experts y compris un spécialiste du bien-être, un spécialiste de la production technique, un vétérinaire aviaire, un auditeur et des producteurs, et son rôle consistera à proposer au Comité de gestion de la production de nouveaux éléments au programme.

## Objectifs des POC tels qu'ils sont énoncés dans la Loi sur les offices des produits agricoles

### Un office a pour mission :

- (a) de promouvoir la production et la commercialisation du ou des produits réglementés pour lesquels il est compétent, de façon à en accroître l'efficacité et la compétitivité; et
- (b) de veiller aux intérêts tant des producteurs que des consommateurs du ou des produits réglementés.

1970-71-72, ch. 65, art. 22.



## Révision du Code national de pratiques pour le secteur des œufs

Les codes de pratiques sont des lignes directrices élaborées à l'échelle nationale pour les soins et la manipulation des animaux d'élevage. Ils servent à rehausser notre compréhension des exigences en matière de soins aux animaux, ainsi que des pratiques recommandées. En 2015, les membres du Conseil d'administration des POC et le personnel ont contribué à l'examen scientifique des exigences en matière de soins aux animaux et à la mise à jour du Code national de pratiques de la volaille dans le secteur des œufs.

Sous la direction du Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage, l'ébauche du Code sera présentée aux producteurs, consommateurs et autres intervenants qui s'intéressent au bien-être de la volaille, le tout à des fins de commentaires en mars 2016. La nouvelle version du Code devrait être publiée au début de 2017.

## Analyse du marché et information concernant l'industrie

En 2015, nous avons connu une hausse de 1,6 % dans les ventes au détail d'œufs de consommation, ce qui porte la croissance de l'industrie des œufs à 22,2 % au cours des neuf dernières années. Ce succès continue d'être attribuable à la demande accrue des consommateurs pour des aliments entiers, nutritifs et à forte teneur en protéines. Également, maintenant que la question du cholestérol a été démystifiée, les consommateurs, plus que jamais, apprécient la valeur nutritive et les protéines que contiennent les œufs. Il est donc raisonnable de nous attendre à ce que cette croissance se poursuive dans les années à venir.

Les données sur les ventes au détail ne cernent pas tout à fait la pleine portée de notre impact. Notre plus récente étude d'impact économique révèle en effet que nous soutenons 17 099 emplois à l'échelle du pays (dont le quart directement à la ferme), contribuons 1,28 milliard de dollars au PIB du Canada et que nous versons 428 millions de dollars en revenus fiscaux à tous les paliers du gouvernement.

Un certain nombre de facteurs du marché ont fluctué au fil des ans, donnant lieu à une réduction de huit cents la douzaine dans la redevance à la consommation entre les mois d'octobre 2014 et décembre 2015. Cette réduction résulte de facteurs tels les fluctuations dans le prix de la moulée, les taux de change, le prix Urner Barry et les volumes de produits industriels.

### Nombre de producteurs et taille moyenne des troupeaux par province et territoire

| Province ou territoire | Nombre de producteurs <sup>1</sup> | Nombre moyen de pondeuses par producteur <sup>2</sup> |
|------------------------|------------------------------------|-------------------------------------------------------|
| C.-B.                  | 134                                | 19 014                                                |
| ALB.                   | 160                                | 12 277                                                |
| T.N.-O.                | 4                                  | 27 694                                                |
| SASK.                  | 77                                 | 13 004                                                |
| MAN.                   | 150                                | 15 142                                                |
| ONT.                   | 330                                | 24 118                                                |
| QUÉ.                   | 114                                | 35 999                                                |
| N.-B.                  | 16                                 | 28 154                                                |
| N.-É.                  | 22                                 | 34 118                                                |
| Î.-P.-É.               | 7                                  | 19 347                                                |
| T.-N.-L.               | 7                                  | 49 816                                                |
| <b>Canada</b>          | <b>1 021</b>                       | <b>20 811</b>                                         |

Source : Les Producteurs d'œufs du Canada

<sup>1</sup> Données déclarées pour 2015.

<sup>2</sup> Données déclarées pour 2015. Fait exclusion de l'inventaire d'œufs de transformation et des permis spéciaux.

## Analyse du marché et information concernant l'industrie

### Limites des contingents fédéraux (en douzaines)<sup>1</sup>

| Province ou territoire | 2016               | 2015               | 2014               |
|------------------------|--------------------|--------------------|--------------------|
| C.-B.                  | 79 697 622         | 73 965 103         | 73 268 830         |
| ALB.                   | 64 089 749         | 56 640 534         | 55 567 436         |
| T.N.-O.                | 3 273 410          | 3 111 694          | 3 094 410          |
| SASK.                  | 29 885 676         | 27 530 056         | 27 225 481         |
| MAN.                   | 65 724 318         | 62 541 816         | 62 206 087         |
| ONT.                   | 238 236 050        | 222 753 392        | 220 978 510        |
| QUÉ.                   | 130 314 579        | 117 095 635        | 115 174 720        |
| N.-B.                  | 13 131 377         | 12 368 328         | 12 278 450         |
| N.-É.                  | 22 537 894         | 21 451 771         | 21 337 533         |
| Î.-P.-É.               | 3 734 985          | 3 554 181          | 3 535 113          |
| T.-N.-L.               | 10 027 904         | 9 534 003          | 9 481 338          |
| <b>Total</b>           | <b>660 653 564</b> | <b>610 546 513</b> | <b>604 147 908</b> |

Source : Les Producteurs d'œufs du Canada

<sup>1</sup> Les limites reflètent la production totale réelle permise par les contingents imposés pour l'année. Les limites pour 2016 équivalent à 53 semaines de production.

### Limites des contingents temporaires des exigences du marché (en douzaines)<sup>1</sup>

| Province     | 2016              | 2015             |
|--------------|-------------------|------------------|
| C.-B.        | 2 981 862         | 1 125 231        |
| ALB.         | 414 868           | 156 554          |
| SASK.        | 1 114 957         | 420 738          |
| MAN.         | 1 374 249         | 518 585          |
| ONT.         | 10 630 985        | 4 011 692        |
| QUÉ.         | 3 889 385         | 1 467 692        |
| N.-B.        | 855 665           | 322 892          |
| N.-É.        | 2 074 338         | 782 769          |
| <b>Total</b> | <b>23 336 309</b> | <b>8 806 153</b> |

Source : Les Producteurs d'œufs du Canada

<sup>1</sup> Les limites pour 2015 équivalent à 20 semaines de production. Les limites pour 2016 équivalent à 53 semaines de production.

## Analyse du marché et information concernant l'industrie

### Limites des contingents d'œufs de transformation (en douzaines)<sup>1</sup>

| Province     | 2016              | 2015              | 2014              |
|--------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| C.-B.        | 2 592 923         | 2 544 000         | 2 544 000         |
| ALB.         | 648 231           | 636 000           | 636 000           |
| SASK.        | 5 185 846         | 5 088 000         | 5 088 000         |
| MAN.         | 10 371 692        | 10 176 000        | 10 176 000        |
| ONT.         | 18 150 462        | 17 808 000        | 17 808 000        |
| QUÉ.         | 2 592 923         | 2 544 000         | 2 544 000         |
| <b>Total</b> | <b>39 542 077</b> | <b>38 796 000</b> | <b>38 796 000</b> |

Source : Les Producteurs d'œufs du Canada

<sup>1</sup> Les limites pour 2016 équivalent à 53 semaines de production.

### Limites des contingents destinés au développement du marché de l'exportation (en douzaines)<sup>1</sup>

| Province     | 2016              | 2015              | 2014              |
|--------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| MAN.         | 12 964 615        | 12 720 000        | 12 720 000        |
| <b>Total</b> | <b>12 964 615</b> | <b>12 720 000</b> | <b>12 720 000</b> |

Source : Les Producteurs d'œufs du Canada

<sup>1</sup> Les limites pour 2016 équivalent à 53 semaines de production.

### Limites de l'allocation des contingents pour la production de vaccins (en douzaines)

| Province     | 2016              | 2015              | 2014              |
|--------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| ONT.         | 2 661 750         | 2 661 750         | 3 688 755         |
| QUÉ.         | 10 674 090        | 10 674 090        | 9 647 085         |
| <b>Total</b> | <b>13 335 840</b> | <b>13 335 840</b> | <b>13 335 840</b> |

Source : Les Producteurs d'œufs du Canada

### Nombre de producteurs fournissant des œufs pour la production de vaccins

| Province     | 2015     | 2014     | 2013     |
|--------------|----------|----------|----------|
| ONT.         | 1        | 1        | 2        |
| QUÉ.         | 5        | 5        | 5        |
| <b>Total</b> | <b>6</b> | <b>6</b> | <b>7</b> |

Source : Les Producteurs d'œufs du Canada

## Analyse du marché et information concernant l'industrie

### Œufs pour la production de vaccins expédiés au Programme de produits industriels (en douzaines)

| Province     | 2015             | 2014             | 2013             |
|--------------|------------------|------------------|------------------|
| ONT.         | 0                | 0                | 340 920          |
| QUÉ.         | 7 393 485        | 6 399 180        | 5 481 870        |
| <b>Total</b> | <b>7 393 485</b> | <b>6 399 180</b> | <b>5 822 790</b> |

Source : Les Producteurs d'œufs du Canada

### Utilisation du contingent fédéral<sup>1</sup>

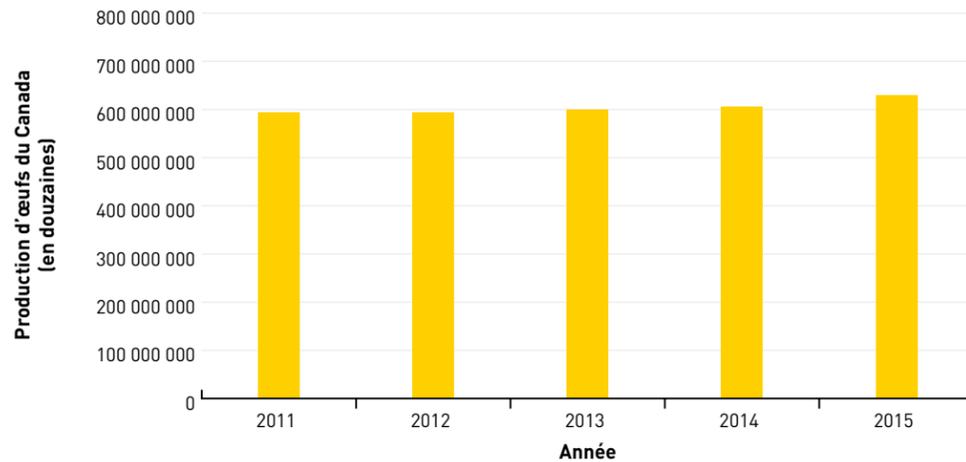
| Province ou territoire | Semaine 8 – 2015 | Semaine 8 – 2014 | Semaine 8 – 2013 |
|------------------------|------------------|------------------|------------------|
| C.-B.                  | 92,10 %          | 95,99 %          | 97,00 %          |
| ALB.                   | 92,03 %          | 94,36 %          | 95,02 %          |
| SASK.                  | 92,77 %          | 93,08 %          | 94,72 %          |
| MAN.                   | 93,91 %          | 95,12 %          | 94,65 %          |
| ONT.                   | 93,95 %          | 95,89 %          | 96,02 %          |
| QUÉ.                   | 93,64 %          | 94,18 %          | 94,40 %          |
| N.-B.                  | 93,29 %          | 93,35 %          | 94,79 %          |
| N.-É.                  | 93,00 %          | 92,32 %          | 94,58 %          |
| Î.-P.-É.               | 94,26 %          | 94,60 %          | 92,74 %          |
| T.-N.-L.               | 93,74 %          | 96,00 %          | 94,48 %          |
| T.N.-O.                | 92,78 %          | 94,01 %          | 90,16 %          |
| <b>Canada</b>          | <b>93,38 %</b>   | <b>95,04 %</b>   | <b>95,38 %</b>   |

Source : Les Producteurs d'œufs du Canada

<sup>1</sup> L'utilisation est calculée à l'aide de l'inventaire au-delà de l'allocation pour une période de 52 semaines. La période débute à la semaine 9 et se poursuit jusqu'à la semaine 8 de l'année suivante. L'utilisation par les provinces et les territoires ne peut dépasser 97 % pendant la période de 52 semaines à l'exception du N.-B., de l'Î.-P.-É., de T.-N.-L. et des T.N.-O. Fait exclusion des inventaires des contingents de transformation et des permis spéciaux.

## Analyse du marché et information concernant l'industrie

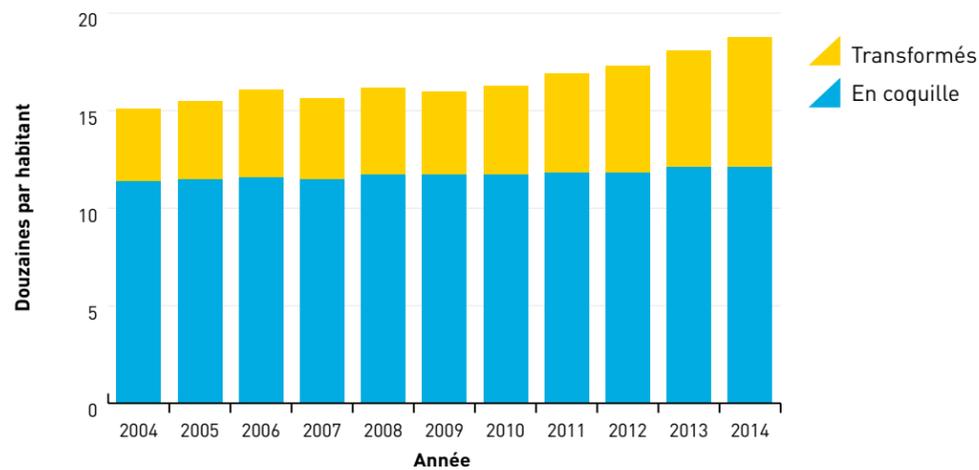
### Production d'œufs au Canada<sup>1</sup>



Source : Les offices des producteurs d'œufs

<sup>1</sup> Les données de production provinciales sont finales, sauf pour 2015

### Disparition apparente d'œufs et de produits d'œufs par habitant au Canada

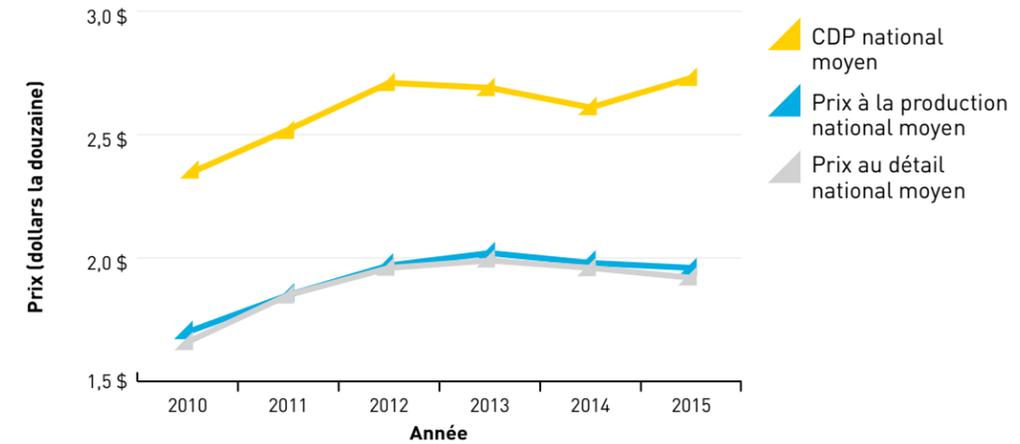


Sources : Statistique Canada – Disparition totale d'œufs par habitant

Répartition œufs en coquille / œufs transformés estimée par les Producteurs d'œufs du Canada selon les données de Statistique Canada et d'Agriculture et Agroalimentaire Canada

## Analyse du marché et information concernant l'industrie

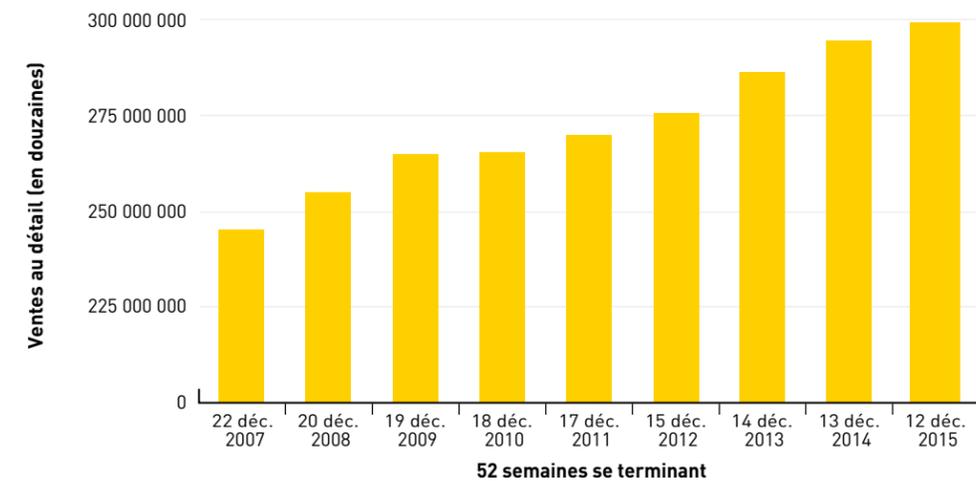
### Tendances des prix dans l'industrie canadienne des œufs<sup>1</sup>



Sources : CDP : Producteurs d'œufs du Canada; Prix à la production : Les offices des producteurs d'œufs; Prix au détail: Agriculture et Agroalimentaire Canada

<sup>1</sup> CDP et prix à la production pour les gros œufs de catégorie A, réguliers et blancs; moyennes pondérées.

### Vente d'œufs au détail<sup>1</sup>



Source : Suivi Nielsen – Total des œufs – National

<sup>1</sup> Des ajustements annuels sont appliqués aux données du Suivi Nielsen pour accroître la couverture et la qualité des données. Ces ajustements ont une incidence sur les tendances des données et les données historiques. Comme résultat, Nielsen Canada recommande d'utiliser la plus récente base de données pour bien comprendre les tendances de la croissance.

Visitez la section sur la transformation du marché du site producteursdoeufs.ca pour consulter les plus récents rapports et les récentes données sur le prix des œufs, la production, les importations et les produits industriels.

## 02



## Appui public et licence sociale

### Trouver des appuis au cours d'une année d'élection fédérale

Le Parlement fut dissolu dans la foulée de la rencontre ministérielle du Partenariat transpacifique à Hawaï et la plus longue campagne électorale de l'histoire du Canada moderne fut lancée. Les POC, les offices provinciaux et les producteurs de tout le pays se sont portés volontaires pour discuter de l'industrie ovicole, de la gestion de l'offre et de nos nombreuses contributions économiques et sociales avec les candidats, les députés sortants et les autres intervenants durant la campagne.

Les Canadiens sont allés aux urnes le 19 octobre et ont élu le Parti libéral du Canada, dirigé par Justin Trudeau, pour former un gouvernement majoritaire avec 184 des 338 sièges disponibles. Sachant que plus de 200 nouveaux députés siégeront à la Chambre des communes, nous avons une occasion unique de présenter notre industrie à un parti plus jeune et plus diversifié, ainsi qu'aux nombreux Canadiens urbains qui ont contribué à cette victoire.

Nous avons une occasion unique de présenter notre industrie à un parti plus jeune et plus diversifié, ainsi qu'aux nombreux Canadiens urbains qui ont contribué à cette victoire.

## Commerce international

Les POC ont été très actifs en 2015, participant à des événements et rencontres critiques pour représenter les intérêts de nos producteurs dans le cadre du programme commercial du gouvernement du Canada.

### Le gouvernement signe l'entente du Partenariat transpacifique

Le résultat commercial le plus notoire de 2015 fut l'annonce de la conclusion de l'entente des 12 pays du Partenariat transpacifique (PTP) le 5 octobre, après plus de cinq ans de négociations intensives. Au cours de ces négociations notre équipe a travaillé avec diligence à assurer le maintien des principes de la gestion de l'offre. Nos dirigeants et experts commerciaux ont discuté également de notre position avec les négociateurs canadiens et joué un rôle direct dans la prestation de conseils et analyses techniques.

Bien que généralement avantageux pour le Canada, le PTP n'est pas sans avoir un impact sur l'industrie ovicole. Le Canada sera tenu d'importer un total de 19 millions de douzaines d'œufs supplémentaires par année une fois que l'accord aura été ratifié et mis en œuvre après une période de 18 ans. Nous demeurons confiants que la résilience et la croissance de l'industrie atténueront l'impact et que la version définitive du PTP retirera une bonne partie de l'incertitude que nous vivons depuis plusieurs années. L'industrie peut maintenant continuer à planifier la production intérieure afin de satisfaire aux besoins croissants des Canadiens en connaissant le volume d'œufs importés par suite de l'accord commercial.

**Nous demeurons confiants que la résilience et la croissance de l'industrie atténueront l'impact et que la version définitive du PTP retirera une bonne partie de l'incertitude que nous vivons depuis plusieurs années.**

Étant donné que le PTP a été conclu sous le gouvernement précédent, nous continuons de travailler avec le gouvernement actuel à comprendre les ramifications de tout changement de gouvernement par rapport au PTP et à faire enquête sur l'ensemble de programmes d'indemnisation du secteur du système de la gestion de l'offre annoncés de concert avec l'accord commercial.

## Gestion de l'offre pour les œufs dans le contexte des accords commerciaux mondiaux

Le volume des œufs importés au Canada est régi par contingent tarifaire (CT). Les CT limitent les importations à un volume prédéterminé, ce qui permet ainsi de prévoir les importations. Sachant que le volume des œufs importés au Canada par suite des accords commerciaux est critique pour la gestion de l'offre, les CT actuels prévoient :

| Accord commercial          | Contingents tarifaires                                                                                             |
|----------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| OMC                        | 21,37 millions de douzaines d'œufs par année                                                                       |
| ALENA                      | 2,988 % de la production nationale de l'année précédente, calculée chaque année                                    |
| PTP *si pleinement ratifié | 19,0 millions de douzaines d'œufs par année introduites progressivement sur une période de mise en œuvre de 18 ans |

### Mini-programme de l'Organisation mondiale du commerce convenu à Nairobi

En décembre, les membres de l'OMC ont conclu avec succès leur dixième conférence ministérielle, la MC10, après cinq jours de négociations à Nairobi, au Kenya. Le mini-programme comprend diverses décisions sur des questions agricoles de premier plan, y compris le mécanisme de sauvegarde spéciale, les réserves publiques aux fins de sécurité alimentaire et la concurrence à l'exportation. L'entente a été applaudie comme événement historique dans les médias en raison du consensus auquel sont parvenues les parties au sujet de l'élimination des subsides à l'exportation des produits agricoles.

Les membres de l'OMC ressentaient la pression de parvenir à une entente à Nairobi parce que plusieurs percevaient la MC10 comme la dernière chance de sauver le système multilatéral et la fonction de négociation de l'OMC. Plusieurs questions importantes pouvant toucher l'industrie ovicole demeurent sans réponse et nous continuerons de suivre ce dossier au cas où de nouvelles négociations surviendraient ou si une nouvelle démarche était entreprise compte tenu du manque de progrès importants réalisés au cours des dix dernières années.



## Trouver l'appui du public en faisant la promotion des producteurs d'œufs, de l'ovoculture et des œufs

En 2015, nous avons mis à exécution un robuste plan de relations publiques comptant sur de nombreux producteurs d'œufs comme porte-parole. Nos efforts ont été amplifiés par les médias sociaux et de nouveaux partenariats qui nous ont permis de mieux atteindre les Canadiens, de mieux leur faire connaître les Producteurs d'œufs du Canada et mieux leur faire comprendre notre industrie.

### Appuyer un système qui fonctionne bien au Canada

Au début de 2015, nous avons lancé une campagne unique intitulée *C'est avantagœufs*. Cette campagne en ligne visait à faire connaître aux décideurs et aux Canadiens les avantages du système de la gestion de l'offre du Canada. Ce fut une présence utile, continue et positive durant les négociations du PTP, alors que les aspects de la gestion de l'offre étaient pris à partie par des journalistes et pontifes dans les médias. Grâce à cette campagne, des milliers de gens ont visité [producteursdoeufs.ca](http://producteursdoeufs.ca), approfondissant ainsi leur compréhension de notre industrie, de la gestion de l'offre et des Producteurs d'œufs du Canada.



**92 % des canadiens  
veulent des œufs canadiens**

Le système de la gestion de l'offre permet aux Canadiens d'avoir accès à des œufs frais, de haute qualité et produits localement.

**C'EST AVANTAGŒUFS**



Nous nous sommes joints à la chef cuisinière vedette Lynn Crawford pour notre célébration #Merveilloeufété d'œufs frais, locaux et de haute qualité, ainsi que des meilleurs moments de l'été. Les inspirantes recettes à base d'œufs de Lynn Crawford et le système de la gestion de l'offre étaient en vedette au cours de cette campagne de huit semaines.

**Plus de 12 000 mentions du mot dièse #Merveilloeufété ont été obtenues, représentant plus de 49 millions d'impressions sociales, soit l'une de nos campagnes les plus réussies jusqu'à maintenant.**

Plus de 12,5 millions d'impressions médiatiques ont été générées et la campagne a été largement appuyée par la Test Kitchen de Canadian Living qui a produit trois vidéos consacrées à Lynn Crawford et aux œufs. En coordonnant ces efforts avec les offices provinciaux et des blogueurs influents, nous avons rehaussé la visibilité et la portée de la campagne. Plus de 12 000 mentions du mot dièse #Merveilloeufété ont été obtenues, représentant plus de 49 millions d'impressions sociales, soit l'une de nos campagnes les plus réussies jusqu'à maintenant.

## Les Canadiens valorisent nos producteurs et les œufs locaux



▲ Cette année, nous avons combiné notre célébration du 9 octobre de la Journée mondiale de l'œuf avec l'Action de grâces en partageant des douzaines de raisons pour notre appréciation des œufs. En préparation de cet événement, un sondage national a été mené afin de mesurer ce que les Canadiens aiment le plus en ce qui a trait aux œufs. Notre recherche a confirmé que :

- 85 % des Canadiens sont reconnaissants envers les producteurs qui fournissent cet aliment frais, local et de haute qualité peu importe où vous faites vos achats
- 82 % des Canadiens sont plus enclins à acheter des aliments locaux quand ils ont le choix
- 82 % des Canadiens conviennent que les œufs sont l'un des aliments les plus nutritifs et économiques qu'ils peuvent acheter.

Tout au long de la campagne, mais surtout à l'occasion de la Journée mondiale de l'œuf, nous avons invité les Canadiens à nous dire pourquoi ils apprécient les œufs en utilisant le mot dièse de la campagne : #Mercimoncoco. Nos producteurs et des champions des œufs étaient parmi les invités aux émissions télévisées du matin et du déjeuner pour marquer l'occasion. Leur présence a suscité beaucoup d'intérêt et de conversations et a attiré l'attention sur cette célébration mondiale. Cette campagne a obtenu un total de 17 mentions dans les médias et son mot dièse a été mentionné plus de 13 000 fois.

## Engager les influenceurs et les décideurs

Nous avons souligné et dégagé l'importance de l'industrie ovicole canadienne et de la gestion de l'offre à de nombreuses rencontres avec des représentants élus tout au long de l'année et lors de notre déjeuner annuel sur la Colline parlementaire et à notre réception annuelle conjointe.

## La cantine du centre-ville célèbre les aliments canadiens

En juin, nous avons fait équipe avec les Producteurs laitiers du Canada, les Producteurs de poulet du Canada, les Éleveurs de dindon du Canada et les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada pour exploiter une cantine à la mode des années 1950 et célébrer les aliments de haute qualité que nous produisons selon le système de la gestion de l'offre.

Lors d'une magnifique journée sur la rue Sparks, au centre-ville d'Ottawa, les députés, sénateurs et membres du public ont goûté des sandwiches préparés avec des ingrédients frais et locaux provenant de fermes canadiennes exploitées en gestion de l'offre. Les producteurs ont raconté comment la stabilité que leur procure la gestion de l'offre leur permet de livrer des produits alimentaires de qualité supérieure, de contribuer à l'économie du pays et de remettre à leurs collectivités locales.



Le président des POC Peter Clarke et le président des Éleveurs de dindon du Canada Mark Davies servent des sandwiches à la cantine du centre-ville à Ottawa.



### Contact avec les dirigeants municipaux à la FCM 2015

Pour la troisième année consécutive, les POC se sont joints aux Producteurs de poulet du Canada, aux Éleveurs de dindon du Canada et aux Producteurs d'œufs d'incubation du Canada pour participer au congrès annuel de la Fédération canadienne des municipalités qui a eu lieu à Edmonton, en Alberta. Les producteurs ont parlé du rôle que joue la gestion de l'offre dans les collectivités d'aujourd'hui et dans le Canada de demain avec les maires, préfets et conseillers municipaux des villes de partout au pays. Cette année, nous avons offert une visite éducative dans une exploitation d'œufs et de poulet de la région. Près de 50 délégués au congrès se sont joints à nous pour visiter une exploitation agricole mixte et pour discuter de la contribution critique de l'agriculture à l'économie et au tissu social du Canada.

Les producteurs ont parlé du rôle que joue la gestion de l'offre dans les collectivités d'aujourd'hui et dans le Canada de demain avec les maires, préfets et conseillers municipaux des villes de partout au pays.

### Livrer la valeur aux collectivités canadiennes

L'ovoculture est une industrie qui apporte de la valeur à de nombreuses collectivités au pays. L'industrie crée des emplois, soutient les entreprises locales, génère des revenus fiscaux et contribue au PIB du Canada. Une étude nationale effectuée en 2015 a confirmé que l'ovoculture canadienne génère :

- 17 099 emplois au pays, dont un quart sont des emplois directement à la ferme
- 1,28 milliard de dollars au PIB du Canada
- 428 millions de dollars en revenus fiscaux à tous les niveaux de gouvernement.

### Élargir notre réseau de jeunes leaders et de champions

Les POC ont facilité une année complète de programmation pour de jeunes leaders mis en nomination au Programme national des jeunes agriculteurs. Les délégués ont participé aux réunions, assisté à des événements et participé à des sessions sur mesure tout au long de l'année dans le but d'approfondir leurs connaissances dans les domaines clés de l'industrie tout en développant leurs compétences en leadership.

Le Programme des jeunes agriculteurs fait partie de notre promesse de cultiver et d'éduquer les futurs leaders de notre industrie en leur fournissant les outils dont ils ont besoin pour réussir.

Les offices provinciaux ont optimisé ces efforts en offrant leur propre séance de formation, permettant ainsi aux délégués de se familiariser avec la structure de l'industrie et de leur office provincial ou territorial. Le Programme des jeunes agriculteurs fait partie de notre promesse de cultiver et d'éduquer les futurs leaders de notre industrie en leur fournissant les outils dont ils ont besoin pour réussir.



**1 producteur d'œufs sur 5**  
est un nouveau venu dans l'industrie



Les jeunes agriculteurs Mark Siemens, Tonya Haverkamp, Stephanie Nanne, Michael Nanne et Patrick Froese avec l'honorable Gerry Ritz.

# 03



## Croissance et innovation

### Neuf années consécutives de croissance dans les ventes

**E**n 2015, nous avons connu une augmentation de 1,6 % des ventes au détail d'œufs en coquille, portant la croissance de l'industrie des œufs à 22,2 % au cours des neuf dernières années. Ce succès continue de bénéficier de diverses tendances, y compris l'augmentation de la demande des consommateurs d'aliments naturels, nutritifs et riches en protéines. Durant toute l'année, nos campagnes publicitaires ont porté sur la promotion de la valeur des aliments naturels que sont les œufs et ont communiqué le message que les œufs ont toujours été un choix naturel sain pour les familles canadiennes.



Augmentation de  
**1,6 %**  
des ventes au détail  
d'œufs en 2015



## Lancement de EggcentricTV



EggcentricTV, un réseau unique de télévision consacré entièrement aux œufs a été lancé par les POC à l'automne de 2015. Le réseau présente les recettes et conseils de cuisson des œufs des POC, des offices provinciaux et de divers influenceurs des médias sociaux et chefs vedettes dans le but d'inspirer les consommateurs à chercher de nouveaux moyens de déguster les œufs. Le réseau attire déjà l'attention à l'échelle mondiale et s'avère un puissant outil de promotion des producteurs, de l'histoire de notre industrie et de ce que nous faisons ensemble pour appuyer les collectivités, tant au pays que partout dans le monde. Visitez [eggcentric.tv](http://eggcentric.tv) pour en apprendre davantage.



## Partager #Mamaninformée et les nouvelles lignes directrices d'alimentation des bébés

Les nouvelles lignes directrices en matière d'alimentation des bébés énoncées par Santé Canada, la Société canadienne de pédiatrie, les Diététistes du Canada et le Comité canadien pour l'allaitement recommandent maintenant d'introduire les œufs entiers dès l'âge de six mois afin de réduire les probabilités d'allergie aux œufs. En 2015, une bonne partie des communications des POC en matière de nutrition et de santé ont porté sur ces lignes directrices et sur la promotion des œufs comme source de protéines riche en fer pour les bébés.



Les nouvelles lignes directrices en matière d'alimentation des bébés recommandent l'introduction des œufs dès l'âge de **6 mois**

Les POC ont travaillé avec la pédiatre et porte-parole D<sup>re</sup> Dina Kulik, le Yummy Mummy Club et les réseaux Savvy Mom à communiquer les bienfaits des œufs comme premier aliment. Au cours d'une période de six semaines commençant le 26 octobre, la campagne #Mamaninformée a suscité l'intérêt des médias et ouvert un dialogue avec les mères enceintes et les nouvelles mamans dans les médias sociaux.

Nos porte-paroles ont fait leur apparition à l'émission Morning Live sur les ondes de CHCH à Hamilton, au Global Morning Show et à l'émission radiophonique *What She Said* à Sirius XM. La campagne a recueilli plus de 6 millions d'impressions médiatiques et le mot dièse #Mamaninformée a été mentionné plus de 6 000 fois, générant ainsi plus de 40 millions d'impressions dans les médias sociaux.

## Promotion, auprès des consommateurs, de nos programmes nationaux à la ferme

Les consommateurs s'intéressent de plus en plus aux méthodes de production des aliments qu'ils consomment et aux normes qui en régissent la production. Cette nouvelle tendance des attitudes du public se juxtapose au désir d'appuyer les producteurs en achetant des produits locaux ou, à défaut, des produits canadiens. Afin de mettre en lumière les normes de classe mondiale en vigueur sur les exploitations ovoicoles canadiennes, nous avons lancé, en projet pilote, une campagne de publicité portant sur le Programme national de soins des animaux et le Programme Propreté d'abord - Propreté toujours<sup>MC</sup>. Les premiers résultats de cette campagne sont positifs et nous intensifierons nos efforts en 2016 afin que plus de Canadiens soient au courant de nos normes de haute qualité.



**4,3 millions**  
de visites à nos sites  
Web en 2015

## Élargir notre engagement envers les Canadiens et les consommateurs en ligne

En 2015, plus de 4,3 millions de personnes ont visité nos sites Web. Cette forte présence résulte de la publication régulière de nouvelles, de recettes et de blogues affichés sur [lesoeufs.ca](http://lesoeufs.ca) et [producteursdoeufs.ca](http://producteursdoeufs.ca). Nous continuons également nos interactions avec les consommateurs et le public dans les médias sociaux. Notre communauté est en expansion et compte maintenant plus de 70 000 adeptes et amateurs d'œufs. Au cours de 2015, notre programme de blogueurs s'est développé, multipliant ainsi les occasions de travailler avec des influenceurs en ligne qui se font les champions de notre produit et de notre industrie.



« Posez-moi vos questions, je suis un producteur. »

## Construire un poulailler au Swaziland avec expertise et compassion



▲  
Au Swaziland, une personne sur trois souffre de malnutrition et il y a, dans ce pays, plus de 400 000 enfants orphelins et vulnérables. Heart for Africa, un organisme humanitaire établi au Swaziland, a apporté de l'espoir à cette région en invitant la communauté agricole internationale à trouver une solution au problème de la faim. Par l'entremise de la Fondation internationale des œufs, les POC ont mobilisé une équipe de bénévoles et mis en marche un projet d'un an visant à planifier, concevoir et superviser la construction de l'exploitation de ponte de Heart for Africa. Les Canadiens et leurs partenaires ont répondu avec compassion et générosité. Jusqu'à maintenant, quelque 650 000 \$ ont été recueillis en dons et contributions en nature afin de soutenir l'exploitation dans le temps. La construction a été terminée en décembre 2015 et des bénévoles sont retournés au Swaziland pour diriger la formation des employés de l'exploitation.



## Façonner une industrie par la recherche et le développement

Les présents titulaires de nos chaires de recherche, Dr Bruce Muirhead, titulaire de la Chaire de recherche sur les politiques publiques à l'Université de Waterloo, D<sup>re</sup> Tina Widowski, titulaire de la Chaire de recherche sur le bien-être de la volaille à l'Université de Guelph et Dr Maurice Doyon, titulaire de la Chaire de recherche sur les aspects économiques de l'industrie ovocole à l'Université Laval, continuent leurs recherches proactives visant à promouvoir la croissance et l'innovation au sein de l'industrie en se fondant sur les plus récentes recherches scientifiques. En 2015, on a constitué un recueil de fiches de renseignements sur les projets qui résument les résultats des recherches menées grâce aux investissements des POC en R et D. Ces ressources, regroupées sur notre site Web, mobilisent les connaissances sur des questions qui concernent les producteurs et les consommateurs.



▲ Dr Bruce Muirhead

Chaire de recherche sur les politiques publiques à l'Université de Waterloo

▲ D<sup>re</sup> Tina Widowski

Chaire de recherche sur le bien-être de la volaille à l'Université de Guelph

▲ Dr Maurice Doyon

Chaire de recherche sur les aspects économiques de l'industrie ovocole à l'Université Laval

## Investir dans des idées nouvelles et des chercheurs dans les universités du pays

Un appel de demandes de financement de la recherche a été lancé en janvier 2015. En réponse à cette lettre, nous avons reçu 29 lettres de demande de financement, ce qui représente une forte augmentation des candidatures. En conséquence, le Comité de la recherche du Conseil d'administration des POC a accordé des fonds à sept nouveaux projets de recherche et continue d'évaluer d'autres propositions de recherche sur des sujets qui façonneront l'avenir de l'ovoculture.

## Les POC financent la recherche sur l'influenza aviaire

Le virus très contagieux de l'influenza aviaire a eu de fortes répercussions sur toute l'industrie nord-américaine en 2015 et on craint que des oiseaux migrateurs puissent déclencher d'autres flambées. Les POC ont consacré 500 000 \$ au cours des trois prochaines années en recherche sur l'influenza aviaire afin d'approfondir les connaissances de l'industrie sur la maladie et de trouver des solutions permettant de confiner rapidement les futures éclosions. Les fonds, administrés par le Egg Industry Center à l'Université d'état de l'Iowa, sont accordés sous forme de subventions de recherche aux projets axés sur les principales préoccupations de l'industrie des œufs.

Les POC ont consacré 500 000 \$ au cours des trois prochaines années en recherche sur l'influenza aviaire afin d'approfondir les connaissances de l'industrie sur la maladie et de trouver des solutions permettant de confiner rapidement les futures éclosions.

## S'efforcer de rehausser la viabilité de la production d'œufs

Les résultats de l'analyse du cycle de vie (ACV) à l'échelle de l'industrie font ressortir que l'incidence environnementale et sociale de l'industrie se compare avantageusement à celle des autres produits animaux et à l'industrie ovocole américaine. L'ACV cerne les domaines où il serait possible d'améliorer le rendement environnemental.

D'autres études environnementales, y compris l'étude de 50 ans de l'empreinte environnementale de l'industrie ovocole canadienne, nous permettent de mieux comprendre la relation entre la durabilité environnementale et la production d'œufs et aident l'industrie à élaborer des procédés et des technologies en tenant compte des impacts environnementaux et sociaux.



# 04



## Excellence organisationnelle

### Tirer parti de la sagesse collective par notre processus de planification stratégique

**C**haque année, le Conseil d'administration entreprend un rigoureux processus de planification stratégique visant à établir l'orientation et les priorités des POC. Cette démarche mise sur la sagesse et l'expérience des membres du Conseil d'administration, des offices provinciaux et des cadres supérieurs. Le 18 novembre, le Conseil d'administration a approuvé le plan d'affaires 2016-2018 des POC, redonnant vie à la vision, à la mission et à la façon de faire des Producteurs d'œufs du Canada.



## La façon de faire des Producteurs d'œufs du Canada

Les Producteurs d'œufs du Canada croient dans le lien inextricable entre la licence sociale et la réussite en affaires. Nous cultivons notre acceptation au plan national et dans la communauté internationale – non seulement parce que c'est la bonne chose à faire, mais aussi parce que cela stimule nos aspirations à la rentabilité et au développement socioéconomique.

La légitimité auprès de nos intervenants et de nos clients nous mobilise chaque jour. Nous respectons et honorons la licence sociale accordée à notre industrie en vertu du système de la gestion de l'offre. Nous abordons tout – de nos opérations à l'élaboration de politiques et à la gouvernance – avec les plus grands égards envers : les collectivités, l'environnement et la société dans laquelle nous travaillons; le bien-être de nos animaux; et la santé, la sécurité et la satisfaction des millions de Canadiens qui jouissent des produits que nous leur fournissons chaque jour.

### Mission

Faire de l'industrie ovicole du Canada un leader dans l'avenir agricole du Canada par la croissance durable, l'amélioration continue et la responsabilité sociale, en travaillant de façon coopérative en régime de gestion de l'offre afin de défendre les intérêts de tous ceux qui jouissent des produits que nous leur fournissons.

### Vision

Un monde dans lequel chacun – en raison d'un désir ou d'un besoin – peut jouir des inestimables bienfaits de l'humble œuf.

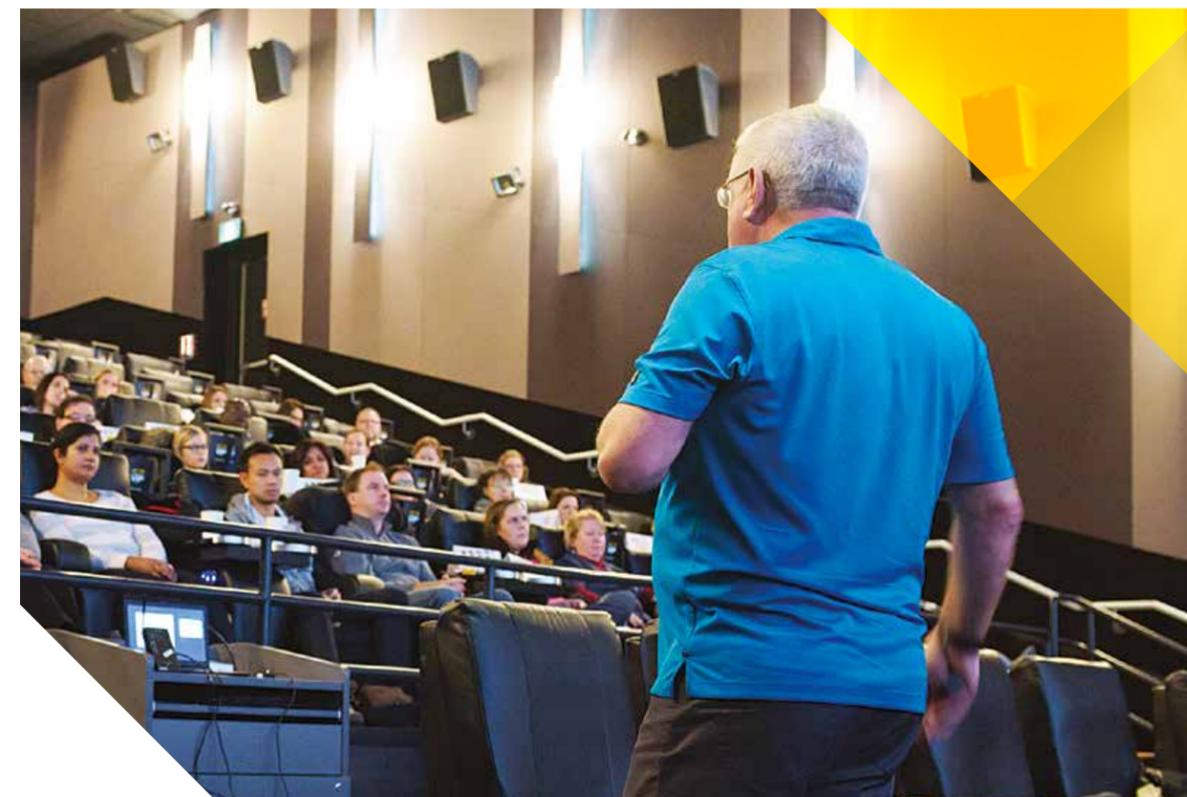
## Maintenir une réputation d'employeur de choix

Les POC se sont taillés une réputation de chef de file en agriculture et d'employeur qui favorise le maintien d'une culture progressive et avant-gardiste. Les honneurs reçus, tels celui d'être nommé l'un des meilleurs employeurs dans la Région de la capitale nationale en 2013, 2014 et 2015 et d'être classé par Waterstone Human Capital parmi les cultures d'entreprise les plus admirées au Canada, attestent de l'engagement des POC envers leurs employés. Cette culture exceptionnelle a rehaussé la performance et contribué à soutenir une équipe hautement motivée et compétente, bénéficiant ainsi encore davantage à l'organisation et à l'industrie dans son ensemble.

L'organisation préconise une culture de haute performance et les carrières des employés sont enrichies par des programmes de perfectionnement professionnel et de formation spécialisée. Il en résulte le fait que les POC jouissent d'un niveau élevé d'engagement des employés et de faibles taux de roulement.



L'une des  
10 cultures  
d'entreprise  
les plus admirées  
au Canada selon  
Waterstone  
Human Capital





Don de plus  
**d'un  
million**  
d'œufs aux  
programmes de  
déjeuners dans  
les écoles

## Contribuer à la prospérité de nos collectivités

Les POC sont fortement engagés à s'acquitter des responsabilités sociales qui continuent d'animer le Plan d'affaires, les politiques et les opérations quotidiennes des POC. Les POC travaillent de concert avec les offices provinciaux et les producteurs à honorer leur licence sociale en agissant avec intégrité et transparence et en ayant un impact positif dans les collectivités au pays et à l'étranger.

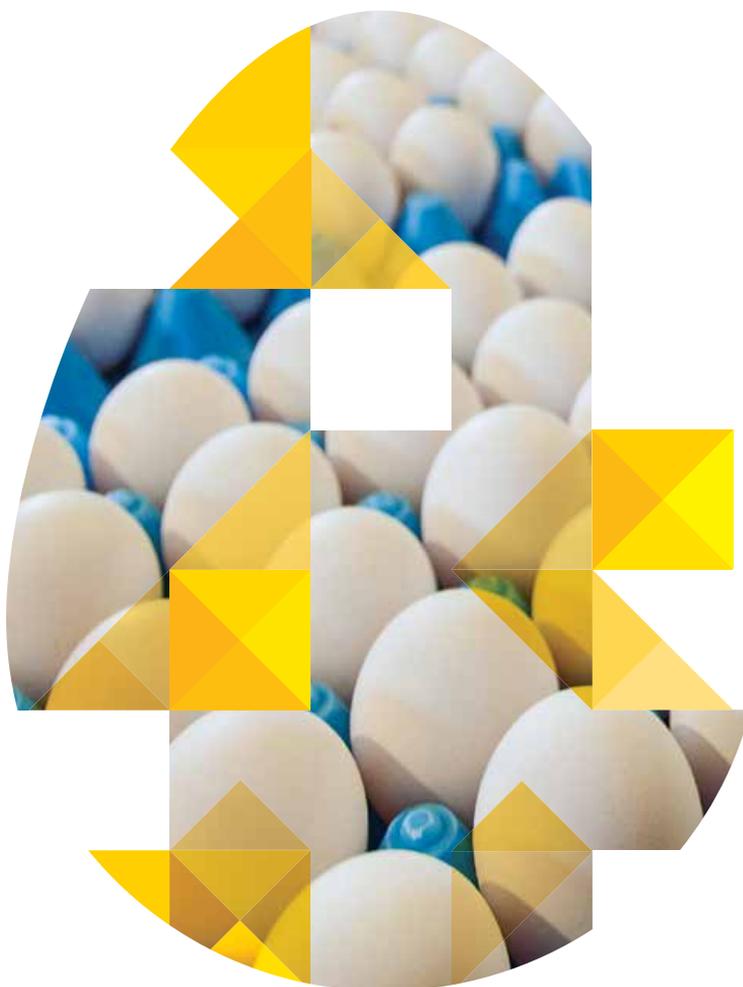
## Soutenir les programmes de déjeuner dans les écoles et les banques d'aliments communautaires

En 2015, les POC ont poursuivi leur partenariat avec deux des programmes nationaux de déjeuners dans les écoles, le Club des petits déjeuners et Déjeuner pour apprendre. Ces partenariats aident des milliers d'enfants à travers le pays à commencer la journée avec un déjeuner sain et équilibré. Le partenariat avec le Club des petits déjeuners était en évidence lors des activités des POC tenues dans le cadre de la Journée mondiale de l'œuf alors que plus de 1 500 écoles ont reçu une trousse de célébration de la Journée mondiale de l'œuf.

Notre promesse globale de promouvoir une vie saine dans les collectivités canadiennes se réalise par notre partenariat avec Banques alimentaires Canada. Plus de 1,23 million d'œufs ont été donnés en 2015 pour faire en sorte que les Canadiens les plus vulnérables de tous les âges aient un meilleur accès aux protéines et nutriments essentiels contenus dans les œufs.

## Le partenariat livre les éléments nutritifs dont ont grandement besoin les enfants affamés

Canadian Food For Children, organisme caritatif indépendant, vient en aide à des millions de gens en livrant des aliments nutritifs dans près de deux douzaines de pays du monde. Les POC sont en partenariat avec cet organisme depuis plus de 30 ans et ont donné 16 tonnes métriques d'œufs en poudre – l'équivalent de 1,27 million d'œufs – au programme à chaque année. Grâce à cette collaboration, des milliers de gens dans le monde entier qui souffrent de faim chronique et de malnutrition ont accès aux protéines et nutriments que contiennent les œufs.



ÉTATS FINANCIERS

**Office canadien de commercialisation  
des œufs exploité sous la raison sociale  
de Les Producteurs d'œufs du Canada**

**Période de 52 semaines close  
le 26 décembre 2015**



**LES PRODUCTEURS  
D'ŒUFS DU CANADA**  
Dédiés à la qualité



## **RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS**

Aux membres de  
l'Office canadien de commercialisation des œufs exploité sous la raison sociale de  
Les Producteurs d'œufs du Canada;

Le Ministre  
Agriculture et Agroalimentaire Canada, et;

Le Conseil des produits agricoles du Canada

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Office canadien de commercialisation des œufs exploité sous la raison sociale de Les Producteurs d'œufs du Canada, qui comprennent l'état de la situation financière au 26 décembre 2015, les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour la période de 52 semaines close le 26 décembre 2015, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### **Responsabilité de la direction pour les états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### **Responsabilité des auditeurs**

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'Association canadienne de l'immeuble portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit

appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Association canadienne de l'immeuble. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### **Opinion**

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Office canadien de commercialisation des œufs exploité sous la raison sociale de Les Producteurs d'œufs du Canada au 26 décembre 2015, ainsi que de ses résultats d'exploitation, de l'évolution des soldes de fonds et de ses flux de trésorerie pour la période de 52 semaines close le 26 décembre 2015, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### **Autre point**

Les états financiers de l'Office canadien de commercialisation des œufs exploité sous la raison sociale de Les Producteurs d'œufs du Canada au 27 décembre 2014 et pour la période de 52 semaines close le 27 décembre 2014 ont été audités par d'autre auditeur, qui a exprimé sur ces états une opinion non modifiée en date du 20 février 2015.

*KPMG A. R. L. / S. L. R. L.*

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Le 19 février 2016

Ottawa (Canada)

# Office canadien de commercialisation des œufs exploité sous la raison sociale de Les Producteurs d'œufs du Canada

## État de la situation financière

26 décembre 2015, avec informations comparatives au 27 décembre 2014

(en milliers de dollars)

|                                                             | Fonds de<br>péréquation | Fonds<br>d'administration | Total<br>2015 | Total<br>2014 |
|-------------------------------------------------------------|-------------------------|---------------------------|---------------|---------------|
| <b>Actif</b>                                                |                         |                           |               |               |
| <b>Actif à court terme :</b>                                |                         |                           |               |               |
| Trésorerie                                                  | 12 447 \$               | 2 712 \$                  | 15 159 \$     | 15 406 \$     |
| Débiteurs (note 3)                                          | 28 630                  | 1 627                     | 30 257        | 21 851        |
| Stocks                                                      | 352                     | -                         | 352           | 515           |
| Frais payés d'avance                                        | -                       | 272                       | 272           | 313           |
| Placements (note 4)                                         | 33 904                  | 5 251                     | 39 155        | 49 953        |
|                                                             | 75 333                  | 9 862                     | 85 195        | 88 038        |
| <b>Immobilisations corporelles (note 5)</b>                 | 121                     | 4 716                     | 4 837         | 5 127         |
|                                                             | 75 454 \$               | 14 578 \$                 | 90 032 \$     | 93 165 \$     |
| <b>Passif et soldes des fonds</b>                           |                         |                           |               |               |
| <b>Passif à court terme :</b>                               |                         |                           |               |               |
| Créditeurs et charges à payer (note 6)                      | 18 970 \$               | 4 459 \$                  | 23 429 \$     | 22 154 \$     |
| Tranche à court terme de l'emprunt<br>à long terme (note 7) | -                       | 87                        | 87            | 82            |
|                                                             | 18 970                  | 4 546                     | 23 516        | 22 236        |
| <b>Emprunt à long terme (note 7)</b>                        | -                       | 2 319                     | 2 319         | 2 406         |
| <b>Soldes des fonds (note 8) :</b>                          |                         |                           |               |               |
| Non affectés                                                | 41 650                  | 2 656                     | 44 306        | 53 590        |
| Affectés à l'interne                                        | 14 834                  | 5 057                     | 19 891        | 14 933        |
|                                                             | 56 484                  | 7 713                     | 64 197        | 68 523        |
| Engagements (note 9)                                        |                         |                           |               |               |
|                                                             | 75 454 \$               | 14 578 \$                 | 90 032 \$     | 93 165 \$     |

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Approuvé par le Conseil d'administration,



Président du Conseil d'administration



Président du Comité d'audit

# Office canadien de commercialisation des œufs exploité sous la raison sociale de Les Producteurs d'œufs du Canada

## État des résultats

Période de 52 semaines close le 26 décembre 2015, avec informations comparatives pour la période de 52 semaines close le 27 décembre 2014

(en milliers de dollars)

|                                                             | Fonds de<br>péréquation | Fonds<br>d'administration | Total<br>2015     | Total<br>2014    |
|-------------------------------------------------------------|-------------------------|---------------------------|-------------------|------------------|
| <b>Revenus</b>                                              |                         |                           |                   |                  |
| Ventes d'œufs                                               | 128 804 \$              | – \$                      | 128 804 \$        | 110 175 \$       |
| Prélèvements et frais de service – non affectés             | 133 125                 | 17 421                    | 150 546           | 181 464          |
| Prélèvements et frais de service – affectés à l'interne     | 5 362                   | 1 424                     | 6 786             | 2 652            |
| Intérêts et autres revenus – non affectés                   | 792                     | 129                       | 921               | 685              |
| Intérêts et autres revenus – affectés à l'interne           | 143                     | 95                        | 238               | 191              |
|                                                             | 268 226                 | 19 069                    | 287 295           | 295 167          |
| <b>Dépenses</b>                                             |                         |                           |                   |                  |
| Opérations commerciales:                                    |                         |                           |                   |                  |
| Coût des œufs vendus                                        | 259 822                 | –                         | 259 822           | 240 199          |
| Transport et manutention                                    | 6 196                   | –                         | 6 196             | 5 694            |
| Vérification de tiers                                       | 1 390                   | –                         | 1 390             | 1 310            |
|                                                             | 267 408                 | –                         | 267 408           | 247 203          |
| Publicité et promotion                                      | –                       | 8 465                     | 8 465             | 8 909            |
| Étude sur la commercialisation et la nutrition              | –                       | 146                       | 146               | –                |
| Dons                                                        | 389                     | 23                        | 412               | 376              |
| Intérêts sur l'emprunt à long terme                         | –                       | 139                       | 139               | 144              |
| Réunions et déplacements                                    | –                       | 1 936                     | 1 936             | 1 553            |
| Frais de bureau et autres frais d'administration            | –                       | 1 443                     | 1 443             | 1 413            |
| Indemnités quotidiennes                                     | –                       | 609                       | 609               | 566              |
| Fonds affectés (note 8)                                     | 21                      | 2 045                     | 2 066             | 1 465            |
| Honoraires professionnels et de consultation                | 193                     | 651                       | 844               | 967              |
| Affaires publiques et communications                        | –                       | 2 016                     | 2 016             | 1 830            |
| Salaires et avantages sociaux                               | –                       | 5 656                     | 5 656             | 5 320            |
| Amortissement des immobilisations corporelles               | 93                      | 388                       | 481               | 489              |
| Attribution des frais d'administration (note 10)            | 2 867                   | (2 867)                   | –                 | –                |
|                                                             | 3 563                   | 20 650                    | 24 213            | 23 032           |
| <b>Total des dépenses</b>                                   | <b>270 971</b>          | <b>20 650</b>             | <b>291 621</b>    | <b>270 235</b>   |
| <b>Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses</b> | <b>(2 745) \$</b>       | <b>(1 581) \$</b>         | <b>(4 326) \$</b> | <b>24 932 \$</b> |

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

# Office canadien de commercialisation des œufs exploité sous la raison sociale de Les Producteurs d'œufs du Canada

## État de l'évolution des soldes des fonds

Période de 52 semaines close le 26 décembre 2015, avec informations comparatives pour la période de 52 semaines close le 27 décembre 2014

(en milliers de dollars)

|                                                      | Non affectés<br>(note 8) | Affectés à l'interne – gestion des risques<br>(note 8) | Affectés à l'interne – frais de service<br>(note 8) | Affectés à l'interne – recherche | Total 2015 |
|------------------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|----------------------------------|------------|
| <b>Fonds de péréquation</b>                          |                          |                                                        |                                                     |                                  |            |
| Solde au début de la période                         | 49 879 \$                | 8 640 \$                                               | 710 \$                                              | – \$                             | 59 229 \$  |
| Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses | (8 229)                  | 704                                                    | 4 780                                               | –                                | (2 745)    |
| Virements interfonds                                 | –                        | –                                                      | –                                                   | –                                | –          |
| Solde à la fin de la période                         | 41 650                   | 9 344                                                  | 5 490                                               | –                                | 56 484     |
| <b>Fonds d'administration</b>                        |                          |                                                        |                                                     |                                  |            |
| Solde au début de la période                         | 3 711                    | –                                                      | –                                                   | 5 583                            | 9 294      |
| Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses | (1 055)                  | –                                                      | –                                                   | (526)                            | (1 581)    |
| Virements interfonds                                 | –                        | –                                                      | –                                                   | –                                | –          |
| Solde à la fin de la période                         | 2 656                    | –                                                      | –                                                   | 5 057                            | 7 713      |
|                                                      | 44 306 \$                | 9 344 \$                                               | 5 490 \$                                            | 5 057 \$                         | 64 197 \$  |
|                                                      | Non affectés<br>(note 8) | Affectés à l'interne – gestion des risques<br>(note 8) | Affectés à l'interne – frais de service<br>(note 8) | Affectés à l'interne – recherche | Total 2014 |
| <b>Fonds de péréquation</b>                          |                          |                                                        |                                                     |                                  |            |
| Solde au début de la période                         | 29 055 \$                | 5 953 \$                                               | – \$                                                | – \$                             | 35 008 \$  |
| Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses | 24 824                   | 687                                                    | 710                                                 | –                                | 26 221     |
| Virements interfonds                                 | (4 000)                  | 2 000                                                  | –                                                   | –                                | (2 000)    |
| Solde à la fin de la période                         | 49 879                   | 8 640                                                  | 710                                                 | –                                | 59 229     |
| <b>Fonds d'administration</b>                        |                          |                                                        |                                                     |                                  |            |
| Solde au début de la période                         | 4 981                    | –                                                      | –                                                   | 3 602                            | 8 583      |
| Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses | (1 270)                  | –                                                      | –                                                   | (19)                             | (1 289)    |
| Virements interfonds                                 | –                        | –                                                      | –                                                   | 2 000                            | 2 000      |
| Solde à la fin de la période                         | 3 711                    | –                                                      | –                                                   | 5 583                            | 9 294      |
|                                                      | 53 590 \$                | 8 640 \$                                               | 710 \$                                              | 5 583 \$                         | 68 523 \$  |

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

## Office canadien de commercialisation des œufs exploité sous la raison sociale de Les Producteurs d'œufs du Canada

### État des flux de trésorerie

Période de 52 semaines close le 26 décembre 2015, avec informations comparatives pour la période de 52 semaines close le 27 décembre 2014

(en milliers de dollars)

|                                                                    | Fonds de<br>péréquation | Fonds<br>d'administration | Total<br>2015 | Total<br>2014 |
|--------------------------------------------------------------------|-------------------------|---------------------------|---------------|---------------|
| <b>Flux de trésorerie liés aux</b>                                 |                         |                           |               |               |
| <b>Activités de fonctionnement :</b>                               |                         |                           |               |               |
| Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses               | (2 745) \$              | (1 581) \$                | (4 326) \$    | 24 932 \$     |
| Élément sans incidence sur la trésorerie :                         |                         |                           |               |               |
| Amortissement des immobilisations corporelles                      | 93                      | 388                       | 481           | 489           |
| Variation nette des éléments hors trésorerie au fonds de roulement | (7 208)                 | 281                       | (6 927)       | 3 037         |
|                                                                    | (9 860)                 | (912)                     | (10 772)      | 28 458        |
| <b>Activités d'investissement :</b>                                |                         |                           |               |               |
| Acquisition de placements                                          | (13 405)                | (5 313)                   | (18 718)      | (41 610)      |
| Produit de la cession de placements                                | 24 307                  | 5 209                     | 29 516        | 10 464        |
| Acquisition d'immobilisations corporelles                          | -                       | (191)                     | (191)         | (312)         |
|                                                                    | 10 902                  | (295)                     | 10 607        | (31 458)      |
| <b>Activités de financement :</b>                                  |                         |                           |               |               |
| Remboursement de l'emprunt à long terme                            | -                       | (82)                      | (82)          | (79)          |
| Augmentation (diminution) de la trésorerie                         | 1 042                   | (1 289)                   | (247)         | (3 079)       |
| Trésorerie au début de la période                                  | 11 405                  | 4 001                     | 15 406        | 18 485        |
| Trésorerie à la fin de la période                                  | 12 447 \$               | 2 712 \$                  | 15 159 \$     | 15 406 \$     |

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

# Office canadien de commercialisation des œufs exploité sous la raison sociale de Les Producteurs d'œufs du Canada

## Notes afférentes aux états financiers

Période de 52 semaines close le 26 décembre 2015

(Montants en milliers de dollars, sauf indication contraire)

### 1. Description

#### Objectif des POC

En 1972, le Parlement a promulgué la *Loi sur les offices de commercialisation des produits de ferme*, dont le titre a été changé pour *Loi sur les offices des produits agricoles* en 1993. L'Office canadien de commercialisation des œufs exploité sous la raison sociale de Les Producteurs d'œufs du Canada (POC), société constituée en vertu de la loi, a été alors établi par proclamation et constitué en société en vertu de la *Loi sur les offices des produits agricoles*. Cette loi, à l'instar d'un accord fédéral-provincial, prescrit les responsabilités des POC, à savoir : la gestion optimale de la production, des prix, de la distribution et de l'écoulement des œufs au Canada et la promotion de la vente d'œufs. Les POC sont exonérés d'impôt en vertu de l'alinéa 149(1)(e) de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)*.

#### Prélèvements et frais de service

Les offices de producteurs d'œufs ont accepté d'agir à titre d'agents des POC pour la perception, le contrôle et la remise des prélèvements, conformément aux recommandations des POC et à l'approbation préalable du Conseil des produits agricoles du Canada. Les offices de producteurs d'œufs versent aux POC des sommes additionnelles pour financer le Programme de produits industriels, conformément à l'accord fédéral-provincial complémentaires, et dans le cas du Québec, de l'Ontario et de l'Alberta, des frais de service sont versés en vertu des modalités d'une entente commerciale.

Depuis 2014, des frais de service sont imposés sur les oiseaux admissibles qui sont placés en production afin de soutenir le Fonds de péréquation.

#### Programme de produits industriels

Les POC achètent, à des prix de rachat prédéterminés, tous les œufs répondant à leurs critères et ayant été déclarés excédentaires sur le marché des œufs de consommation. Ces œufs sont ensuite vendus aux transformateurs et aux postes de classement canadiens.

### 2. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été dressés par la direction selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et ils rendent compte des méthodes comptables suivantes.

# Office canadien de commercialisation des œufs exploité sous la raison sociale de Les Producteurs d'œufs du Canada

## Notes afférentes aux états financiers

Période de 52 semaines close le 26 décembre 2015

(Montants en milliers de dollars, sauf indication contraire)

### 2. Principales méthodes comptables (suite)

#### (a) Comptabilité par fonds :

Le Fonds de péréquation comprend les prélèvements pour le Programme de produits industriels, les frais de service et les dépenses connexes. Toutes les opérations concernant l'achat et la vente d'œufs sont imputées à ce fond.

Le Fonds d'administration comprend les prélèvements d'administration, les frais de service et l'ensemble des frais d'administration.

#### (b) Stocks :

Les stocks comprennent des œufs inscrits au coût ou à la valeur de réalisation nette, selon le montant le moins élevé des deux. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

#### (c) Instruments financiers :

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Tous les instruments financiers sont ultérieurement comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, sauf si la direction a choisi de comptabiliser les instruments à la juste valeur. Les POC n'ont pas choisi de comptabiliser ces instruments financiers à leur juste valeur.

Les instruments financiers sont ajustés en fonction des coûts de transaction engagés au moment de l'acquisition et des frais de financement, lesquels sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation tous les ans à la clôture de l'exercice s'il existe des indications de dépréciation. S'il existe une indication de dépréciation, les POC déterminent s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs au titre de l'actif financier. S'il y a eu un changement défavorable important dans les flux de trésorerie attendus, elle ramène la valeur comptable de l'actif financier au plus élevé des montants suivants : la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, le prix qu'elle pourrait obtenir de la vente de l'actif financier ou la valeur de réalisation qu'elle s'attend à obtenir de tout bien affecté en garantie du remboursement de l'actif financier. Si des faits et circonstances donnent lieu à une reprise au cours d'une période ultérieure, une moins-value doit faire l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration, la valeur comptable ne devant pas être supérieure à la valeur comptable initiale.

# Office canadien de commercialisation des œufs exploité sous la raison sociale de Les Producteurs d'œufs du Canada

## Notes afférentes aux états financiers

Période de 52 semaines close le 26 décembre 2015

(Montants en milliers de dollars, sauf indication contraire)

### 2. Principales méthodes comptables (suite)

#### (d) Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont initialement comptabilisées au coût. L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé selon la méthode linéaire sur leur durée de vie utile prévue après la mise en service, comme suit :

| Actif                              | Vie utile            |
|------------------------------------|----------------------|
| Bâtiments                          | 40 ans               |
| Matériel de bureau                 | 10 ans               |
| Matériel informatique et logiciels | 3-5 ans              |
| Améliorations locatives            | sur la durée du bail |
| Image de marque                    | 10 ans               |

#### (e) Constatation des revenus :

Les ventes d'œufs sont constatées à la date à laquelle les œufs sont livrés au client.

Les prélèvements et les frais de service sont constatés soit dans la période d'émission, de placement, de production ou de prestation de services, selon le cas.

Les revenus provenant des prélèvements sont calculés en fonction de l'émission hebdomadaire de poules et d'un taux de prélèvement hebdomadaire par poule.

#### (f) Avantages sociaux futurs :

Le régime de retraite des employés de l'Office canadien de commercialisation des œufs est administré par les POC, qui en sont le promoteur; il s'agit d'un régime à cotisations déterminées agréées en vertu de la *Loi sur les régimes de retraite de l'Ontario*. Les cotisations de ce régime sont passées en charges à mesure qu'elles sont engagées.

#### (g) Attribution des dépenses :

Les frais d'administration décrits à la note 10 sont attribués au Fonds de péréquation à partir du Fonds d'administration. L'attribution est fonction des efforts et du temps consacrés par les administrateurs et le personnel des POC à l'exploitation du Programme de produits industriels.

# Office canadien de commercialisation des œufs exploité sous la raison sociale de Les Producteurs d'œufs du Canada

## Notes afférentes aux états financiers

Période de 52 semaines close le 26 décembre 2015

(Montants en milliers de dollars, sauf indication contraire)

### 2. Principales méthodes comptables (suite)

#### (h) Utilisation d'estimations :

La préparation des états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés des éléments d'actif et de passif, sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers et sur les montants déclarés des produits et des charges de la période. Les résultats réels pourraient différer des estimations. Celles-ci font l'objet d'un examen annuel et, lorsque des redressements doivent être apportés, ils sont constatés dans les états financiers au cours de la période où ils deviennent connus.

### 3. Débiteurs

|                                  | 26 décembre<br>2015 | 27 décembre<br>2014 |
|----------------------------------|---------------------|---------------------|
| Prélèvements et frais de service | 14 254 \$           | 11 114 \$           |
| Ventes d'œufs                    | 15 327              | 10 034              |
| Autres                           | 676                 | 703                 |
|                                  | 30 257 \$           | 21 851 \$           |

Les ventes d'œufs sont tributaires de deux groupes de sociétés liées. Pour la période à l'étude, ces clients sont à l'origine de 64 % des revenus tirés des ventes d'œufs (64 % au 27 décembre 2014) et de 29 % des débiteurs (25 % au 27 décembre 2014).

### 4. Placements

|                                   | 26 décembre<br>2015 | 27 décembre<br>2014 |
|-----------------------------------|---------------------|---------------------|
| Trésorerie                        | 89 \$               | 99 \$               |
| Certificats de placement garantis | 39 066              | 49 854              |
|                                   | 39 155 \$           | 49 953 \$           |

Les certificats de placement garantis portent intérêt à des taux fixes compris entre 1,25 % et 2,11 % (entre 1,61 % et 2,05 % au 27 décembre 2014) et viennent à échéance entre 2016 et 2018 (entre 2015 et 2016 au 27 décembre 2014).

# Office canadien de commercialisation des œufs exploité sous la raison sociale de Les Producteurs d'œufs du Canada

## Notes afférentes aux états financiers

Période de 52 semaines close le 26 décembre 2015

(Montants en milliers de dollars, sauf indication contraire)

### 5. Immobilisations corporelles

|                                    |          |                           | 26 décembre<br>2015 | 27 décembre<br>2014 |
|------------------------------------|----------|---------------------------|---------------------|---------------------|
|                                    | Coût     | Amortisse-<br>ment cumulé | Valeur<br>nette     | Valeur<br>nette     |
| Terrains                           | 416 \$   | – \$                      | 416 \$              | 416 \$              |
| Bâtiments                          | 4 736    | 853                       | 3 883               | 4 003               |
| Matériel de bureau                 | 446      | 383                       | 63                  | 87                  |
| Matériel informatique et logiciels | 2 729    | 2 327                     | 402                 | 499                 |
| Améliorations locatives            | 134      | 134                       | –                   | 13                  |
| Image de marque                    | 345      | 272                       | 73                  | 109                 |
|                                    | 8 806 \$ | 3 969 \$                  | 4 837 \$            | 5 127 \$            |

Au 27 décembre 2014, le coût et l'amortissement cumulé se sont établis respectivement à 8 619 \$ et 3 492 \$.

### 6. Crédoiteurs et charges à payer

Les remises gouvernementales (taxe de vente et retenues à la source) de 863 \$ (987 \$ au 27 décembre 2014) sont prises en compte dans les crédoiteurs et charges à payer.

### 7. Emprunt à long terme

Le montant initial de l'emprunt était de 2 956 \$. L'emprunt porte intérêt au taux de 5,68 % et il est remboursable au moyen de versements mensuels de capital et d'intérêts de 19 \$. L'emprunt est amorti sur une période de 25 ans et vient à échéance le 30 novembre 2017. Il est garanti par les biens des rues Florence et James. La valeur comptable de ces immeubles est de 4 299 \$ (4 432 \$ au 27 décembre 2014). Les propriétaires des biens sont conjointement et individuellement responsables de la totalité du solde impayé de l'emprunt, qui s'élevait à 5 331 \$ au 26 décembre 2015 (5 514 \$ au 27 décembre 2014) si l'un des propriétaires manque à ses obligations de paiement.

## Office canadien de commercialisation des œufs exploité sous la raison sociale de Les Producteurs d'œufs du Canada

### Notes afférentes aux états financiers

Période de 52 semaines close le 26 décembre 2015

(Montants en milliers de dollars, sauf indication contraire)

#### 7. Emprunt à long terme (suite)

Les remboursements futurs de l'emprunt s'établissent comme suit :

|                                | Capital  | Intérêts | Total    |
|--------------------------------|----------|----------|----------|
| Période clôturant              |          |          |          |
| 31 décembre 2016               | 87 \$    | 134 \$   | 221 \$   |
| 30 décembre 2017               | 2 319    | 1 209    | 3 528    |
|                                | 2 406    | 1 343    | 3 749    |
| Moins la tranche à court terme | 87       | 134      | 221      |
|                                | 2 319 \$ | 1 209 \$ | 3 528 \$ |

Les POC ont aussi accès à une facilité d'emprunt à vue renouvelable dont la limite de crédit approuvée s'élève à 5 000 \$ et qui porte intérêt au taux préférentiel. Cette facilité est garantie par une cession des créances aux termes d'une convention de sûreté générale.

Au 26 décembre 2015, les montants empruntés aux termes de cette facilité totalisaient Néant \$ (Néant \$ au 27 décembre 2014).

#### 8. Soldes des fonds

Les POC ont pour objectif d'assurer la capacité de poursuivre leurs activités tout en gardant les taux de prélèvement les plus bas possible. Les POC fixent des taux de prélèvement qui leur permettent de satisfaire aux besoins prévus de flux de trésorerie liés aux fonds affectés et non affectés. Ces taux sont révisés chaque mois par la direction et le Conseil d'administration. Le taux de prélèvement par douzaine d'œufs mise en marché s'élevait à 29,75 cents du 5 octobre 2014 au 24 janvier 2015. Au 25 janvier 2015, le taux de prélèvement par douzaine d'œufs mise en marché s'élevait à 26,75 cents au 16 mai 2015. Au 17 mai 2015, le taux de prélèvement par douzaine d'œufs mise en marché s'élevait à 25,75 cents.

Le Conseil d'administration des POC a établi des seuils pour les Fonds, lesquels sont réévalués chaque année.

Le Fonds d'administration non affecté doit maintenir un solde d'au moins 1 000 \$. Les seuils inférieurs et supérieurs applicables au Fonds affectés à l'interne – recherche sont respectivement de 2 000 \$ et 5 000 \$, et ceux qui visent le Fonds de péréquation non affecté sont respectivement de 20 000 \$ et de 40 000 \$. En ce qui concerne le Fonds affectés à l'interne – gestion des risques, on vise à maintenir un solde d'au moins 8 000 \$, et le solde minimal a été temporairement rajusté à 4 500 \$ en 2015.

# Office canadien de commercialisation des œufs exploité sous la raison sociale de Les Producteurs d'œufs du Canada

## Notes afférentes aux états financiers

Période de 52 semaines close le 26 décembre 2015

(Montants en milliers de dollars, sauf indication contraire)

### 8. Soldes des fonds (suite)

Si les soldes ne sont pas compris dans ces seuils, les POC pourraient ajuster le taux de prélèvement de manière prospective. Au 26 décembre 2015, les soldes des fonds, compte tenu des seuils établis, sont considérés comme appropriés.

#### (a) Fonds de gestion des risques :

En 2001, les POC ont reçu du Conseil d'administration la directive de restreindre l'utilisation de certains fonds du Fonds de péréquation en vue d'autofinancer tout coût rattaché aux activités de gestion des risques.

#### (b) Fonds des frais de service :

En 2014, le Conseil d'administration des POC a créé le Fonds des frais de service afin de rendre compte des opérations liées au Programme des frais de service.

#### (c) Fonds de recherche :

En 1997, les POC ont reçu du Conseil d'administration la directive d'établir une restriction visant le Fonds d'administration afin de financer la recherche.

### 9. Engagements

Les POC se sont engagés par contrat à acheter, pour l'exercice 2016, de la publicité et d'autres services pour un montant de 6 681 \$ (5 035 \$ au 27 décembre 2014).

Un engagement d'un montant de 2 680 \$ (1 100 \$ au 27 décembre 2014) a été pris en vue de financer, au cours des six prochaines années, les chaires de recherches de l'Université Laval, de l'Université de Guelph, l'Université de la Colombie-Britannique Okanagan et de l'Université de Waterloo.

# Office canadien de commercialisation des œufs exploité sous la raison sociale de Les Producteurs d'œufs du Canada

## Notes afférentes aux états financiers

Période de 52 semaines close le 26 décembre 2015

(Montants en milliers de dollars, sauf indication contraire)

### 10. Attribution des frais d'administration

Les POC attribuent des frais d'administration du Fonds d'administration au Fonds de péréquation pour couvrir le coût total de l'exploitation du Programme de produits industriels des POC comme suit :

|                                                  | <b>26 décembre<br/>2015</b> | <b>27 décembre<br/>2014</b> |
|--------------------------------------------------|-----------------------------|-----------------------------|
| Coûts liés aux bâtiments                         | 91 \$                       | 91 \$                       |
| Assurance                                        | 41                          | 39                          |
| Réunions et déplacements                         | 386                         | 312                         |
| Frais de bureau et autres frais d'administration | 380                         | 376                         |
| Indemnités quotidiennes                          | 94                          | 87                          |
| Honoraires professionnels et de consultation     | 38                          | 37                          |
| Salaires et avantages sociaux                    | 1 733                       | 1 610                       |
| Amortissement des immobilisations corporelles    | 104                         | 102                         |
|                                                  | <b>2 867 \$</b>             | <b>2 654 \$</b>             |

### 11. Risques financiers

#### (a) Risque de liquidité :

Il s'agit du risque que les POC ne soient pas en mesure d'honorer leurs obligations en temps voulu ou à un coût raisonnable. Les POC gèrent ce risque en exerçant un contrôle de leurs besoins opérationnels. Ils préparent des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'ils disposent des fonds nécessaires pour honorer leurs obligations.

#### (b) Risque de crédit :

Il s'agit du risque qu'une contrepartie manque à ses obligations contractuelles et provoque une perte financière. Les POC s'exposent à un risque de crédit relativement à leurs débiteurs. Ils évaluent continuellement ces derniers et tiennent compte des montants irrécouvrables dans la provision pour créances douteuses. À la fin de l'exercice, la provision au titre des débiteurs était nulle.

# Office canadien de commercialisation des œufs exploité sous la raison sociale de Les Producteurs d'œufs du Canada

## Notes afférentes aux états financiers

Période de 52 semaines close le 26 décembre 2015

(Montants en milliers de dollars, sauf indication contraire)

### 11. Risques financiers (suite)

#### (c) Risque de taux d'intérêt :

Les POC encourent un risque d'intérêt relativement à leurs instruments financiers à taux fixe. Les notes 4 et 7 donnent de plus amples informations au sujet des placements à taux fixe et des prêts à long terme.

#### (d) Risque de change :

Les POC s'exposent à un risque de change relativement à leur fonds de péréquation non affecté, car le produit de la vente d'œufs est fonction de matières premières en dollars américains. Les POC atténuent ce risque en exerçant un contrôle étroit des soldes des fonds.

#### (e) Risque de marché :

Les POC n'encourent pas de risque de marché important relativement à ses placements. Les expositions à ces risques sont inchangées depuis 2014.

### 12. L'accord dit « High Low Price (HLP) »

En raison de l'instabilité du prix de la matière première qu'utilisent les transformateurs, la méthode employée pour calculer le prix des œufs vendus à ces derniers a été modifiée. Depuis le mois de mai, le prix conforme à l'accord HLP a servi aux POC à fixer le prix des œufs vendus aux transformateurs, au lieu de la méthode prévue dans le protocole. L'écart existant entre le prix calculé selon le protocole et celui calculé selon l'accord HLP constitue le solde différentiel total (SDT). Les augmentations du SDT sont considérées comme un revenu non réalisé qui pourra être récupéré à même la vente d'œufs lorsque le prix calculé selon le protocole tombera en deçà du prix calculé selon l'accord HLP. Au 26 décembre 2015, le SDT était de 38 563 \$. Le 24 décembre de la même année, les POC ont annoncé qu'ils allaient entrer, pour l'exercice 2016, dans la phase « Low » de l'accord HLP, ce qui veut dire que le SDT sera récupéré comme rajustement dans le prix des œufs qui seront vendus aux transformateurs au cours des deux prochaines années.



Les Producteurs d'œufs du Canada  
21, rue Florence  
Ottawa (Ontario) K2P 0W6